

Commission des Règlements & Contentieux

REUNION DU 17/11/21

Présidente : Aline GARRIGUE

Présents : Didier CHOBEAUX, Jean-Pierre COUCHEZ, Gérard PEREZ, Joseph PISCITELLO

Excusés : Michel RAMONEDA, Pierre-Luc SICARD

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

• *Compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'éthique sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif des appels qui pourraient être interjetés contre les décisions suivantes, qui sont susceptibles de recours dans les formes et délais prescrits par les Règlements d'Administration Générale de l'Annuaire du District des P-O.*

Match D4 du 14/11/21 N°23949624

FC BAHO-PEZILLA 2 / FC BECE VALLEE AGLY 2

Vu :

- La feuille de match.
- La réclamation d'après match déposée par le FC BAHO-PEZILLA, pour la dire recevable en la forme.
- La Commission des Règlements et Contentieux, conformément à l'article 187 des Règlements Généraux de la FFF, informe le club du FC BECE VALLEE DE L'AGLY que le FC BAHO-PEZILLA porte réclamation sur la participation à la rencontre et la qualification de l'ensemble des joueurs du FC BECE au motif :
 - joueurs susceptibles d'avoir participé au dernier match disputé par l'équipe première du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain (article 167 alinéa 2 des RG de la FFF et article 20 des Epreuves Officielles du district des P.O.).
- La Commission des Règlements et Contentieux informe le club du FC BECE VALLEE DE L'AGLY qu'il peut formuler ses observations écrites dans le délai qui lui est imparti, soit le 24/11/2021 au plus tard (date de la prochaine réunion).

► DOSSIER EN SUSPENS



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

**Match U15F du 14/11/21 N°24070307
CANET RFC / ENT. CABESTANY - USEPMM**

Vu :

- Vu les différents échanges de mails entre les deux clubs et le District.

▪ **La Commission des Règlements et Contentieux convoque pour sa réunion du 24/11/2021 à 18 heures :**

- le secrétaire ou un représentant de chaque club, munis de leur licence (MASQUE OBLIGATOIRE)

► **DOSSIER EN SUSPENS**



PROCHAINE REUNION LE 24 NOVEMBRE 2021

LA PRESIDENTE
Mme GARRIGUE Aline

LE SECRETAIRE
M. PEREZ Gérard

